



MOLECOR

Smart water

Code d'éthique commerciale

Principes de base qui guident notre comportement et nos relations





Sommaire

Message de notre directeur général	Page 3
1. Le code d'éthique commerciale	Page 4-8
Qu'est-ce que le code d'éthique commerciale ?	Page 5
À qui s'applique-t-il ?	Page 6
Nos valeurs et lignes de conduite	Page 7
Comment agir ?	Page 8
2. Nos engagements	Page 9-18
Envers la société	Page 10
Envers nos professionnels	Page 11-13
Envers les tiers avec lesquels nous interagissons	Page 14-17
Envers le marché et les concurrents	Page 18
3. Canal d'éthique et de conformité juridique	Page 19-20
4. Régime disciplinaire	Page 21-22

Message de notre directeur général

La culture de l'intégrité a toujours fait partie de l'ADN de Molecor. Opérer selon des principes de respect, d'honnêteté, d'égalité de traitement et de respect total des lois et règlements des pays dans lesquels nous menons nos activités est un aspect fondamental de notre culture d'entreprise, et ces principes guident les pratiques commerciales de Molecor au quotidien.

Chez Molecor, nous savons que pour atteindre notre objectif, à savoir améliorer la qualité de vie des personnes partout dans le monde en rendant l'eau accessible grâce à des solutions innovantes, efficaces et durables, nous devons nous appuyer sur les valeurs qui dirigent notre entreprise. Ces valeurs guident nos décisions et notre conduite, et c'est sur elles que reposent notre philosophie, notre identité et notre culture.

Le code d'éthique commerciale de Molecor fournit des conseils aux professionnels de Molecor quant au respect des lois et des politiques de l'entreprise, et les aide à prendre de bonnes décisions dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Merci de respecter les principes de Molecor et de contribuer à l'objectif de notre entreprise en agissant conformément à nos valeurs.



Ignacio Muñoz

Directeur général de Molecor

1 Le code d'éthique commerciale

1 Le code d'éthique
commerciale

2 Nos
engagements

3 Canal d'éthique
et de conformité
juridique

4 Régime
disciplinaire

1.1. Qu'est-ce que le code d'éthique commerciale ?

Molecor a élaboré un code d'éthique commerciale (également appelé « le Code ») dans lequel elle établit les principes et les valeurs qui doivent être observés à tout moment pour agir avec intégrité, honnêteté, justesse de traitement, conformité totale et respect des lois en vigueur qui encadrent les pratiques commerciales de Molecor.

Agir de façon juste

Le Code fournit des directives minimales et communes, qui doivent servir de guide dans la prise de décisions conformes aux normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées.

Ce Code n'est pas de nature à couvrir toutes les situations qui pourraient se produire. Le Code doit être assimilé et utilisé pour savoir comment agir de façon juste dans les circonstances et les situations qui peuvent découler de l'activité professionnelle.

Dans le cas où ces directives minimales et communes ne fourniraient pas suffisamment d'indications pour savoir comment agir de façon juste, il est possible de consulter le département des ressources humaines ou le service juridique.

Ce Code est complété par d'autres politiques développées par Molecor, détaillées à l'Annexe I.



S'orienter selon les principes de base qui suivent :

- Éviter tout comportement susceptible de porter préjudice à Molecor ou de la mettre en danger.
- Agir de façon légale et honnête.
- Donner la priorité aux intérêts de Molecor par rapport aux intérêts personnels ou autres.

1.2. À qui s'applique le code d'éthique ?


Ce Code est applicable et obligatoire pour tous les professionnels de Molecor, employés, gestionnaires et administrateurs inclus, quelle que soit la manière dont leur relation de travail ou professionnelle a été déterminée. Il s'applique également aux personnes qui n'appartiennent pas aux groupes précédents, mais qui ont une capacité de représentation ou agissent au nom de Molecor, telles que les agents, les intermédiaires, les entreprises sous-traitantes, quel que soit le territoire sur lequel elles exercent leur activité professionnelle ou commerciale.

Nous nous référerons plus loin à ces groupes de personnes auxquels le Code s'applique simplement en tant que « professionnels ».

Dans les sociétés où Molecor détient des participations sans contrôle effectif, Molecor promouvra des principes et des lignes directrices conformes au présent Code.

Molecor attend de ses collaborateurs et fournisseurs de services qu'ils respectent également les principes énoncés dans ce Code.

Molecor travaille dans différents pays dont la réglementation peut différer de ce qui est prévu dans ce Code. En cas de divergence entre cette réglementation locale et le contenu du Code, les destinataires du Code devront de préférence appliquer la norme la plus stricte.



**La responsabilité
de chacun est
« d'agir de façon
appropriée »**

¹ Aux fins du présent Code, on entend par Molecor, sa société mère Molecor Tecnología S.L., ainsi que les sociétés dans lesquelles elle dispose, directement ou indirectement, de la majorité des actions, parts ou droits de vote, ou dont l'organe de direction ou d'administration est représenté à majorité par ses membres, lui permettant de contrôler efficacement la société, sans distinction de juridiction.

1.3. Nos valeurs et lignes de conduite

Molecor a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes à travers le monde, en rendant l'eau accessible, grâce à des solutions innovantes, efficaces et durables.

Pour y parvenir, l'entreprise s'appuie sur ses valeurs.

Honnêteté

Nous pratiquons l'intégrité à tous les niveaux de nos relations et de nos décisions, dans un cadre de tolérance et de respect. De façon transparente, mais toujours dans le respect de la légalité, des limites réglementaires et des principes de confidentialité et de vie privée.

Engagement

Nous soutenons, cherchons et valorisons l'engagement envers les personnes qui nous entourent, l'environnement et les communautés dans lesquelles nous opérons et offrons nos services.

Attitude

Nous aimons les défis et nous sommes prêts à les relever activement, en donnant le meilleur de nous-mêmes, avec collaboration maximale et flexibilité, et dans un esprit d'ouverture et de sincérité.

Non-conformisme

Nous cherchons à nous surpasser (qualité, efficacité, innovation, sécurité, etc.) et nous ne nous contentons pas de nos acquis.

Mondialité

Nous sommes une entreprise mondiale, capable d'offrir ses services et ses produits partout dans le monde. Nous avons pour cela créé un environnement ouvert, diversifié et inclusif qui permet à tous les talents de s'épanouir, sans distinction de nationalité, de lieu ou d'origine.

1.4. Comment agir ?

Molecor a développé une série de questions à prendre en compte dans les situations où la prise de décision par le professionnel n'est pas simple et où des doutes se posent quant à la manière d'agir.



Que faut-il prendre en compte ?

- Est-il légal d'agir ainsi ?
- Est-ce conforme à notre code d'éthique commerciale ?
- Nos parties prenantes continueront-elles à nous faire confiance si nous agissons ainsi ?
- Pourriez-vous facilement justifier cette décision ?

Si la réponse est négative, il ne faut pas poursuivre dans ce sens.

En cas de doute, il convient de consulter son responsable hiérarchique, la direction juridique et la direction des ressources humaines.

La formulation de doutes, la réalisation de consultations et la transmission d'inquiétudes permet à Molecor de progresser dans son engagement pour une atmosphère de travail exemplaire en termes de conformité réglementaire, éthique et légale.



2 Nos engagements

1 Le code d'éthique
commerciale

2 Nos
engagements

3 Canal d'éthique
et de conformité
juridique

4 Régime
disciplinaire

2.1. Nos engagements envers la société

Ces engagements se traduisent par le respect de l'environnement et la lutte contre le changement climatique par le biais de pratiques durables.

Une entreprise socialement responsable

En tant qu'entreprise socialement responsable, Molecor est consciente de l'impact environnemental, social et économique généré par ses activités. C'est pourquoi nous nous engageons à générer un changement positif à l'intérieur et à l'extérieur de notre organisation.

Nous nous engageons à mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui se concrétisent par le biais du plan stratégique de durabilité, dans lequel figurent les actions qui montrent, entre autres, notre engagement envers : l'utilisation durable des ressources et l'économie circulaire, la protection de l'environnement, l'innovation, les communautés dans lesquelles nous opérons et la santé et le bien-être des professionnels de Molecor. Toutes ces actions nous permettent d'aligner notre activité sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Tous les professionnels de Molecor ont l'obligation de contribuer au développement et à la mise en œuvre de ces bonnes pratiques en matière de durabilité.

Environnement

Molecor est fermement engagée envers l'environnement et s'efforce de ne pas lui nuire. Cela s'applique à tous les sites de d'entreprise et la prévention de la pollution est mise en œuvre grâce au système de gestion environnementale de Molecor, assurant que la performance environnementale de l'entreprise soit guidée par une approche d'amélioration continue.

Molecor a mis à la disposition de ses fournisseurs le Guide environnemental pour les fournisseurs et les sous-traitants pour faire connaître ce système, qui vise à établir les exigences minimales concernant la performance environnementale de ses fournisseurs.

Droits humains

Molecor, ses employés et ses parties prenantes doivent agir dans le respect des droits humains. C'est pourquoi, le travail forcé ou involontaire et les actions mettant en danger la vie humaine ne sont pas autorisés, conformément aux principes établis par le Pacte mondial des Nations Unies.

2.2. Nos engagements envers nos professionnels

Ces engagements se traduisent par un respect mutuel entre les professionnels et Molecor.

Santé et sécurité au travail

Molecor veille à offrir dans ses installations des conditions de travail adéquates permettant d'assurer la sécurité et la santé de ses travailleurs. Pour cela, l'entreprise s'efforce de mettre en œuvre les meilleures pratiques et de fournir les équipements les plus adaptés, ainsi qu'une formation adéquate en la matière.

Elle investit pour atteindre le plus haut niveau de protection de l'intégrité des personnes en identifiant et en minimisant les risques auxquels elles s'exposent dans leurs activités, et en prévenant les accidents et les maladies professionnelles dans l'environnement de travail.

Le modèle d'organisation préventive est sous-traité auprès d'un service de prévention externe qui couvre les disciplines juridiques.

De plus, elle dispose d'un département de prévention des risques professionnels composé de coordinateurs de prévention travaillant exclusivement dans chaque site pour parvenir à intégrer la prévention dans l'entreprise.

Molecor alloue les ressources financières nécessaires pour assurer la sécurité, la santé, l'hygiène et l'ergonomie de ses professionnels.

Molecor a approuvé une politique de prévention des risques professionnels intégrée à la qualité et à l'environnement.

Non-discrimination, respect et égalité des chances

Molecor respecte la dignité personnelle, la vie privée et les droits personnels de chaque professionnel. C'est un pilier fondamental dans notre travail.

Molecor a approuvé un plan d'égalité au sein de l'organisation et un protocole de prévention et de gestion des situations de discrimination.

Les professionnels de Molecor qui sont victimes ou témoins d'un comportement ou d'une attitude visant à créer un environnement de travail humiliant, intimidant ou hostile doivent en informer leur supérieur hiérarchique ou le responsable des ressources humaines.

2.2. Nos engagements envers nos professionnels

Prévention du harcèlement - Intégrité morale et harcèlement sexuel

Molecor interdit tout type de harcèlement qu'il soit verbal, psychologique ou physique entre employés. L'entreprise condamne également toute action susceptible de générer un environnement intimidant.

Molecor encourage le respect, la tolérance et le confort de ses employés dans le domaine professionnel.

Molecor dispose d'un protocole de prévention et de gestion des situations de harcèlement sexuel et de discrimination.

Protection des données personnelles

Molecor respecte la vie privée personnelle et familiale de toutes les personnes, qu'il s'agisse d'employés ou de tiers avec lesquels elle est en relation ou collabore, dont elle dispose des données. Toute utilisation de données de cette nature doit être dûment autorisée par leurs propriétaires.

Toute divulgation d'informations personnelles non consentie pourra faire l'objet d'une sanction.

Respect et protection de nos actifs

Les professionnels de Molecor ne doivent pas être mêlés à des actions frauduleuses ou des agissements malhonnêtes impliquant les biens ou les actifs, les dossiers financiers et/ou la comptabilité de Molecor ou d'un tiers. Cela peut non seulement donner lieu à des sanctions disciplinaires, mais aussi aboutir à des poursuites pénales.

Les professionnels de Molecor doivent protéger les biens de Molecor et les utiliser de manière appropriée et efficace.

Tous les professionnels de Molecor s'efforceront de protéger les biens de Molecor contre la perte, les dommages, les utilisations inappropriées, le vol, la fraude, le détournement et la destruction.

Ces obligations couvrent à la fois les actifs corporels et incorporels, et notamment les marques, le savoir-faire, les informations confidentielles ou privilégiées et les systèmes informatiques.

2.2. Nos engagements envers nos professionnels

Protection des informations confidentielles

Les informations confidentielles sont des informations qui ne sont pas connues du public ou qui ne le sont pas encore. Cela comprend, entre autres, les secrets commerciaux, les idées d'ingénierie et de fabrication, les plans d'affaires, la commercialisation, les conceptions, les bases de données, les enregistrements, les informations sur les salaires et toute autre information financière ou de toute autre nature non publiée.

De plus, les informations appartenant à l'entreprise sont précieuses et sont considérées comme confidentielles par nature.

Le succès constant de Molecor dépend de l'utilisation de ses informations confidentielles et de leur non-divulgence à des tiers. Sauf si la loi l'exige ou si la direction de l'entreprise l'autorise, les professionnels de Molecor ne révéleront pas les informations confidentielles et ne permettront pas leur divulgation.

Cette obligation subsiste après la fin de la relation de travail.

Les employés doivent faire tout leur possible pour empêcher la divulgation d'informations et accorder une attention particulière à la sauvegarde ou à la transmission d'informations confidentielles.

Molecor respecte le fait que les tiers portent un intérêt similaire à la protection de leurs informations confidentielles. Dans le cas où des tiers tels que des partenaires des sociétés dans lesquelles Molecor détient des participations, des fournisseurs ou des clients partageraient des informations confidentielles avec Molecor, ces informations recevront le même soin et le même traitement. De même, les professionnels de Molecor protégeront les informations confidentielles qu'ils ont obtenues au cours de leurs emplois précédents.

La consultation, l'utilisation ou la divulgation d'informations confidentielles non autorisées affecte négativement l'entreprise et peut lui causer un préjudice ou un dommage grave.

2.3. Nos engagements envers les tiers avec lesquels nous interagissons

Ces engagements se traduisent par l'établissement des critères de prévention et d'interdiction qui doivent être pris en compte par Molecor et ses professionnels lorsqu'ils traitent avec des tiers.

Prévention de la corruption, de la subornation et du trafic d'influence

Les professionnels de Molecor, directement ou indirectement (par le biais d'intermédiaires tels qu'un agent commercial, un consultant, etc.), ne doivent pas offrir ou promettre de faveur personnelle, financière ou autre, afin d'obtenir un contrat ou un autre avantage de la part d'un tiers, qu'il soit public ou privé. Les professionnels de Molecor ne doivent pas non plus accepter cet avantage en échange d'un traitement préférentiel de la part d'un tiers.

La forme de corruption la plus courante est le paiement ou la remise d'un pot-de-vin (cadeau, argent, service ou tout autre avantage) à une personne ou de la part d'une personne pour que cette dernière accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte lié à sa fonction, le plus souvent dans le but d'obtenir ou de conserver un contrat.

Les professionnels de Molecor doivent savoir que ces comportements sont illicites et peuvent entraîner de lourdes sanctions, tant pour les professionnels Molecor concernés que pour l'entreprise.

Nous sommes fermement engagés dans le respect de la réglementation, la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, la protection de l'environnement, la durabilité, la santé et la sécurité.



2.3. Nos engagements envers les tiers avec lesquels nous interagissons

Prévention des conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts se produit lorsque les intérêts financiers personnels, les relations commerciales personnelles, les activités extraprofessionnelles ou les relations familiales de la direction, des employés ou des collaborateurs de Molecor ou des sociétés dans lesquelles elle détient des parts, influencent directement ou indirectement les décisions prises au nom de la Société, c'est-à-dire quand les intérêts d'un employé ou d'un tiers entrent en concurrence avec les intérêts de Molecor.

Si un employé est confronté à une situation pouvant impliquer ou donner lieu à un conflit d'intérêts, l'employé devra en informer son supérieur immédiat et le responsable des ressources humaines ou du service juridique, afin de résoudre la situation de manière juste et transparente.

Les employés de Molecor doivent éviter les situations pouvant entraîner un conflit entre ses intérêts personnels et ceux de la Société.

Cadeaux, avantages et loisirs

Les professionnels de Molecor ne doivent pas être influencés par la réception de faveurs, d'avantages, de cadeaux et d'attentions sociales tels que des repas, des invitations à des événements, des loisirs et des voyages, ni tenter d'influencer des tiers de manière inappropriée en leur offrant ce type d'avantages.

Les professionnels de Molecor peuvent uniquement offrir ou accepter des repas, des cadeaux et des attentions appropriés aux circonstances. Ils ne doivent ni accepter ni offrir de faveurs si un tel comportement peut donner l'impression qu'une influence inappropriée est exercée sur la relation commerciale correspondante.

En cas de doute concernant une situation dans ce domaine, les professionnels devront demander conseil à leur supérieur immédiat ou au responsable du département juridique.

En aucun cas, un employé de Molecor ne doit offrir à des tiers, ni accepter de leur part, les cadeaux suivants, quelle que soit leur valeur : (i) de l'argent ; (ii) des prêts ; (iii) des avantages monétaires similaires.

Un cadeau, une invitation ou une attention sociale, peuvent constituer, dans certains cas, des actes de corruption ou de trafic d'influence.

2.3. Nos engagements envers les tiers avec lesquels nous interagissons

Dons et parrainages

Molecor interdit la réalisation au nom de la Société de tout type de don ou de toute aide économique à des entités publiques (nationales ou internationales) ou à des partis politiques.

De même, Molecor interdit d'obtenir un traitement de faveur en contrepartie d'un parrainage.

Intermédiaires commerciaux

Dans le cadre de leur stratégie de croissance, Molecor et ses filiales s'intéressent à de nouveaux territoires et peuvent faire appel à des intermédiaires tels que des consultants, des distributeurs, des conseillers, des agents commerciaux ou des courtiers pour les aider dans leur développement.

Ces agents ou intermédiaires sont compétents et apportent un réel soutien, fondé sur une expérience professionnelle spécifique et rémunérée conformément aux prix applicables localement.

Molecor a recours à ces agents et intermédiaires uniquement dans le respect des lois et règlements en vigueur et dans le respect des règles éthiques de leur pays.

Les professionnels de Molecor devront s'assurer que les intermédiaires respectent les lois et règlements en vigueur ainsi que les principes éthiques édictés par le présent code.

2.3. Nos engagements envers les tiers avec lesquels nous interagissons

Ces engagements se traduisent par la transparence des informations que nous partageons avec des tiers et par l'utilisation appropriée des informations fournies par des tiers.

Respect de la loi et des règles internes

Les activités de Molecor se déroulent dans le strict respect de la législation en vigueur.

Les professionnels de Molecor doivent adhérer aux normes et règlements internes dès qu'ils intègrent l'entreprise.

Ces règles internes sont spécifiques à l'entreprise et supposent le développement des valeurs et des principes qui représentent la culture de Molecor depuis sa création, et peuvent aller au-delà des exigences strictement établies par la loi.

Opportunités commerciales

Les professionnels de Molecor ne seront pas en concurrence avec l'entreprise et ne profiteront pas non plus personnellement des opportunités commerciales qui leur sont présentées au cours de leur relation de travail.

Respect et protection des actifs de tiers

Nous nous engageons à protéger les actifs, la propriété intellectuelle et industrielle, la nôtre comme celle d'autrui, en accordant une attention particulière au respect des règles et procédures applicables, afin d'éviter de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle et industrielle appartenant à des tiers.

De même, nous assurons la confidentialité des informations partagées par des tiers et interdisons strictement leur diffusion.

Dans les cas où Molecor collaborerait avec des tiers nous ayant donné accès à leurs systèmes d'information, nous agissons avec le plus grand professionnalisme et la plus grande diligence pour garantir l'intégrité des informations correspondantes..

2.4. Nos engagements envers le marché et les concurrents

Respect du droit de la concurrence et de la législation commerciale

Molecor interdit toute action impliquant l'exercice de pratiques illégales de concurrence déloyale, s'engage à veiller au respect des lois sur la concurrence en vigueur dans les pays dans lesquels elle exerce ses activités.

Les professionnels et collaborateurs de Molecor doivent adhérer en tout temps aux normes suivantes :

- Le comité des prix de Molecor fixera les prix de manière indépendante et ceux-ci ne seront jamais convenus, formellement ou informellement, avec les concurrents ou d'autres parties non liées, que ce soit directement ou indirectement.
- Molecor et ses concurrents ne se répartiront jamais les clients, territoires ou marchés de produits, et cette répartition résultera toujours d'une concurrence loyale.
- Les clients et les fournisseurs seront traités de façon juste.

Tous les professionnels de Molecor, et en particulier ceux qui se consacrent aux activités de commercialisation, de vente et d'achat, ou ceux qui sont en contact fréquent avec les concurrents, doivent s'assurer qu'ils connaissent bien les lois en vigueur en matière de concurrence. En cas de doute, il convient de contacter le responsable du département juridique afin d'obtenir des conseils et une formation sur ces lois.

Le non-respect du droit de la concurrence expose la Société et les personnes concernées à des sanctions financières très élevées, ainsi qu'à une interdiction de conclure des contrats avec l'administration publique.

Les professionnels de Molecor doivent s'assurer qu'ils connaissent les lois en vigueur en matière de concurrence.

En cas de doute, il convient de contacter le responsable du service juridique afin de recevoir des conseils et une formation sur ces lois.

Le non-respect du droit de la concurrence expose la Société et les personnes impliquées à des sanctions financières significatives, ainsi qu'à une interdiction de conclure des contrats avec l'administration publique.

3 Canal d'éthique et de conformité juridique

1 Le code d'éthique
commerciale

2 Nos
engagements

3 Canal d'éthique
et de conformité
juridique

4 Régime
disciplinaire

3.1. Canal d'éthique et de conformité juridique

Le canal d'éthique et de conformité juridique de Molecor est le mécanisme mis à la disposition des professionnels de Molecor et de ses collaborateurs, ainsi que d'autres tiers ayant un intérêt légitime, pour communiquer à Molecor toute irrégularité ou tout manquement en lien avec le code éthique.

Le lien d'accès à ce canal est le suivant :

<https://molecor.integrityline.com>

Le canal d'éthique et de conformité juridique de Molecor permet à tous les professionnels de Molecor et à ses collaborateurs de signaler de manière confidentielle et anonyme des agissements contraires à la loi, ainsi que des faits présumés délictueux ou frauduleux qu'ils constatent, en protégeant ainsi de toutes représailles les personnes effectuant de bonne foi un signalement.

Ce canal est à la disposition des travailleurs, ainsi que des collaborateurs et des tiers connexes souhaitant effectuer des signalements concernant des activités illicites ou des infractions au sein de l'entreprise dont ils ont pu être témoins.

Ce canal d'éthique et de conformité juridique ne doit pas servir à accuser faussement ou délibérément d'autres personnes, ni à fournir des informations erronées.



MOLECOR
Smart water

Transparencia, Ética y Cumplimiento

Bienvenidos al Canal Ético y de Cumplimiento Legal de MOLECOR

Desde nuestro orígenes, somos una empresa responsable, comprometida con el cumplimiento de la legalidad y la transparencia que mantiene un comportamiento ético en todos los ámbitos de actuación. Por ello ponemos a su disposición un canal a través del cual se puede informar de forma confidencial y anónima sobre cualquier presunta irregularidad o acto contrario a la legalidad o las normas internas que se refieran o afecten al ámbito de actividad del Grupo MOLECOR.

Este Canal Ético y de Cumplimiento Legal no se debe utilizar para acusar falsa o deliberadamente a otras personas y no se deben aportar informaciones erróneas.

Puede encontrar más información bajo el punto del menú "Política de Privacidad".

 **Formular una denuncia**

 **Buzón de comunicación seguro**

4 Régime disciplinaire

1 Le code d'éthique
commerciale

2 Nos
engagements

3 Canal d'éthique
et de conformité
juridique

4 Régime
disciplinaire

4.1. Régime disciplinaire

Il est de la responsabilité de chaque employé de garantir le respect total de toutes les dispositions du présent code d'éthique et, si nécessaire, de demander l'aide de son supérieur hiérarchique, du responsable des ressources humaines ou du service juridique.

Il incombe personnellement à chaque professionnel de Molecor de « faire ce qui est juste » et de garantir les plus hauts standards d'intégrité, cette responsabilité ne pouvant être déléguée.

Tout manquement au présent code d'éthique pourra donner lieu à l'application de mesures disciplinaires, et notamment à un licenciement et, le cas échéant, à l'engagement de poursuites judiciaires ou à l'application de sanctions pénales.



Annexe I : Réglementation de Molecor

Les documents qui constituent la réglementation de Molecor sont disponibles sur l'intranet et fournissent davantage d'informations sur nos obligations en ce qui concerne les sujets traités dans le Code.

- Politique anti-corruption
- Modèle de prévention des délits
- Politique relative à la qualité, à l'environnement et à la prévention des risques professionnels
- Protocole de prévention et de traitement des situations de harcèlement sexuel et de discrimination
- Plan pour l'égalité
- Politique relative au canal de signalement
- Procédure de gestion du canal de signalement
- Procédure de sélection et de recrutement
- Protocole en matière de déconnexion numérique



